

Image not found or type unknown



Retard signature erreur agence

Par **Iupital**, le **26/11/2014** à **09:54**

Bonjour,

Je devais signer l'achat de mon appartement cependant lors de la signature on m'a annoncé que cela ne pourrai se faire car la L'SRU/HAMMON n'a pas été faite et que làa purge n'a pas été faite sur le bon lot.

Puis-je réclamer une compensation de la part de l'agence du fait qu'elle n'a pas fait son travail correctement et que de ce fait je me retrouve à la rue pendant deux semaines ayant déjà donné mon préavis ?

Merci de votre retour.